

ET SI ON PARLAIT PROTECTION SOCIALE #5

Avril 2026

MORATOIRE 2026 : 21 MOIS POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

À la suite de l'Observatoire de la Protection Sociale du **9 avril 2026**, la **CFE-CGC** a joué un rôle décisif dans l'obtention d'avancées concrètes sur le moratoire VITALI et l'amélioration des garanties santé/prévoyance à venir. Grâce à notre pression constante lors des négociations, nous avons obtenu une restitution historique au profit des salariés.

Retrouvez ici l'ensemble des communications permettant de vous accompagner : <https://lc.cx/wQadab>



Moratoire étendu, un gain immédiat pour tous !

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat où les salariés subissent de plein fouet l'inflation, la **CFE-CGC** a poussé pour trouver des solutions concrètes. Pour répondre à nos demandes et éviter un choc financier trop brutal lors de la reprise des prélèvements, la durée du moratoire a été allongée avec une proposition diffusée le 14 avril pour atteindre **21 mois**, s'étendant d'**avril 2026 à décembre 2027**.

La **CFE-CGC** a ainsi obtenu un **séquençage protecteur** :

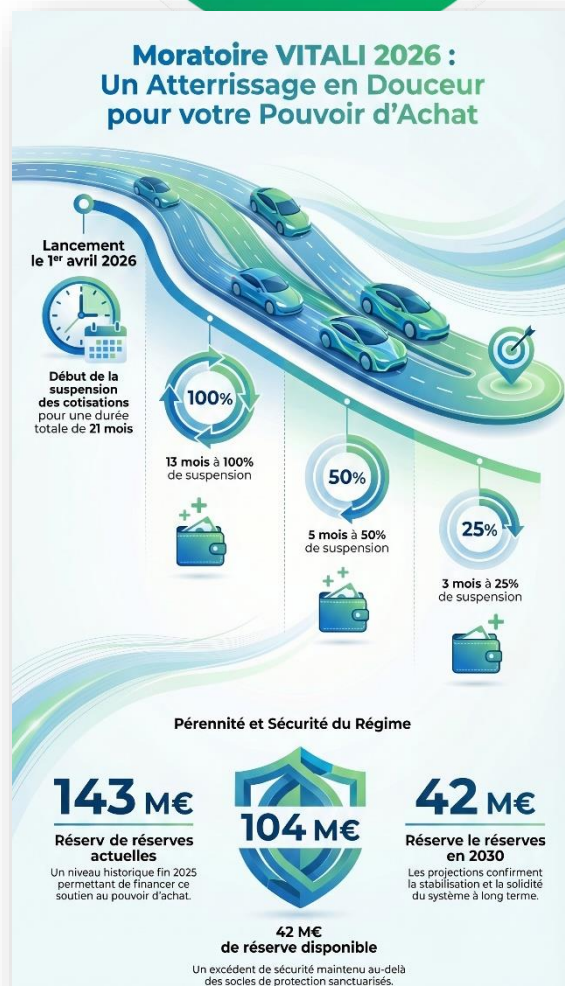
- **13 mois** de suspension à **100 %** des cotisations.
- **5 mois** de suspension à **50 %**.
- **3 mois** de suspension à **25 %**.

Avec un démarrage anticipé pour une mise en œuvre effective prévue dès le 1er avril 2026

Un gain concret pour votre budget : Pour un salaire de **2 500 € brut** (Régime Général), le gain annuel total est désormais estimé entre **773,19 € (Isolé)** et **1 228,00 € (Famille)**.

La position CFE-CGC : pas un cadeau, une restitution !

La **CFE-CGC** a fermement rappelé que ce moratoire n'est pas un effort financier de l'entreprise pour compenser l'absence d'intéressement, mais bien la **restitution de l'argent des salariés**. Le coût total du moratoire représente environ **24,37 M€** pour le volet Santé et **20,98 M€** pour le volet Prévoyance (incluant les cotisations salariales et patronales)



VOTRE PROTECTION SOCIALE NOTRE PRIORITE



ET SI ON PARLAIT PROTECTION SOCIALE #5

Avril 2026

Demain de nouvelles garanties sans surcoût

Parce que nos réserves sont historiques (plus de 143 M€ fin 2025), la CFE-CGC a obtenu que des réflexions soient engagées pour améliorer les prestations :

- **Soins Dentaires (Inlay/Onlay)** : Amélioration des remboursements pour réduire votre reste à charge (passage à **310 % BR** pour Vitali Essentiel).
- **Garantie « Maladies redoutées »** : Versement d'un capital de **12 000 €** dès le diagnostic pour faire face aux premières dépenses (matériel, repos), sans justificatif.
- **Module « Aidants »** : Ouverture du dispositif aux proches de moins de 60 ans bénéficiaires de l'AAH (taux d'incapacité $\geq 80\%$) avec un capital de **7 500 €**.
- **Services d'assistance** : Enveloppe de **1 000 € sur 24 mois** pour l'aide à domicile, la garde d'enfants ou d'animaux.

L'ensemble des prestations aurait un impact sur les réserves sans mettre en difficulté l'avenir du régime. **Les membres de l'observatoire de la prévoyance et nos représentants CFE-CGC participent à ces réflexions avec la direction pour poursuivre l'amélioration du régime de santé et prévoyance.**

Attention aux communications erronées !

La CFE-CGC met en garde contre des communications inexactes de certaines organisations syndicales qui minimisent les gains réels ou manquent de précision en utilisant l'IA à outrance. C'est bien la CFE-CGC qui a porté la proposition la plus ambitieuse pour garantir un "atterrissage en douceur" et protéger votre budget jusqu'en 2027.

Une pérennité garantie jusqu'en 2030

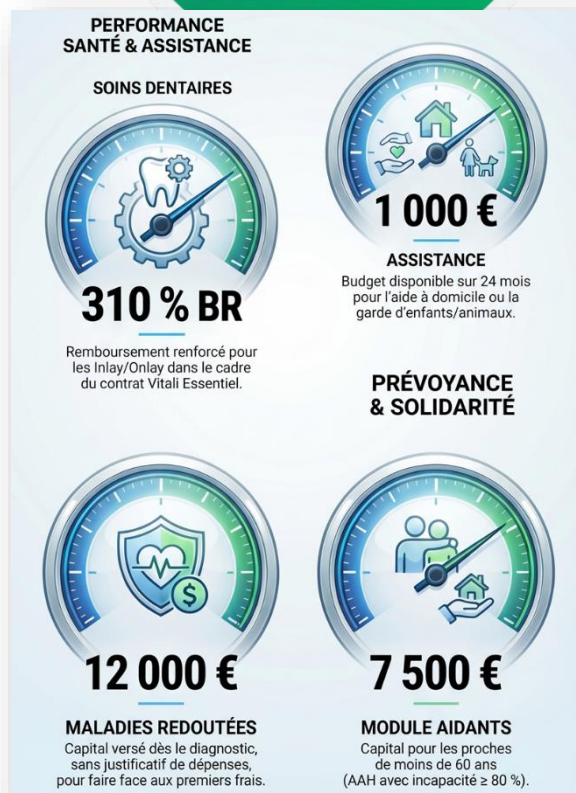
Malgré cet investissement massif, notre régime reste robuste. Les projections montrent que les **réserves totales se stabiliseront à 104 M€ en 2030**, avec une **réserve disponible de 42 M€**. Les socles de sécurité de **50 M€ (Prévoyance)** et **14 M€ (Santé)** sont sanctuarisés, garantissant la sécurité du régime sur le long terme

Vigilance
CFE-CGC &
Avenir du Régime



La protection sociale est notre bien commun.

La CFE-CGC en garantit la transparence et la pérennité.



VOTRE PROTECTION SOCIALE NOTRE PRIORITE

